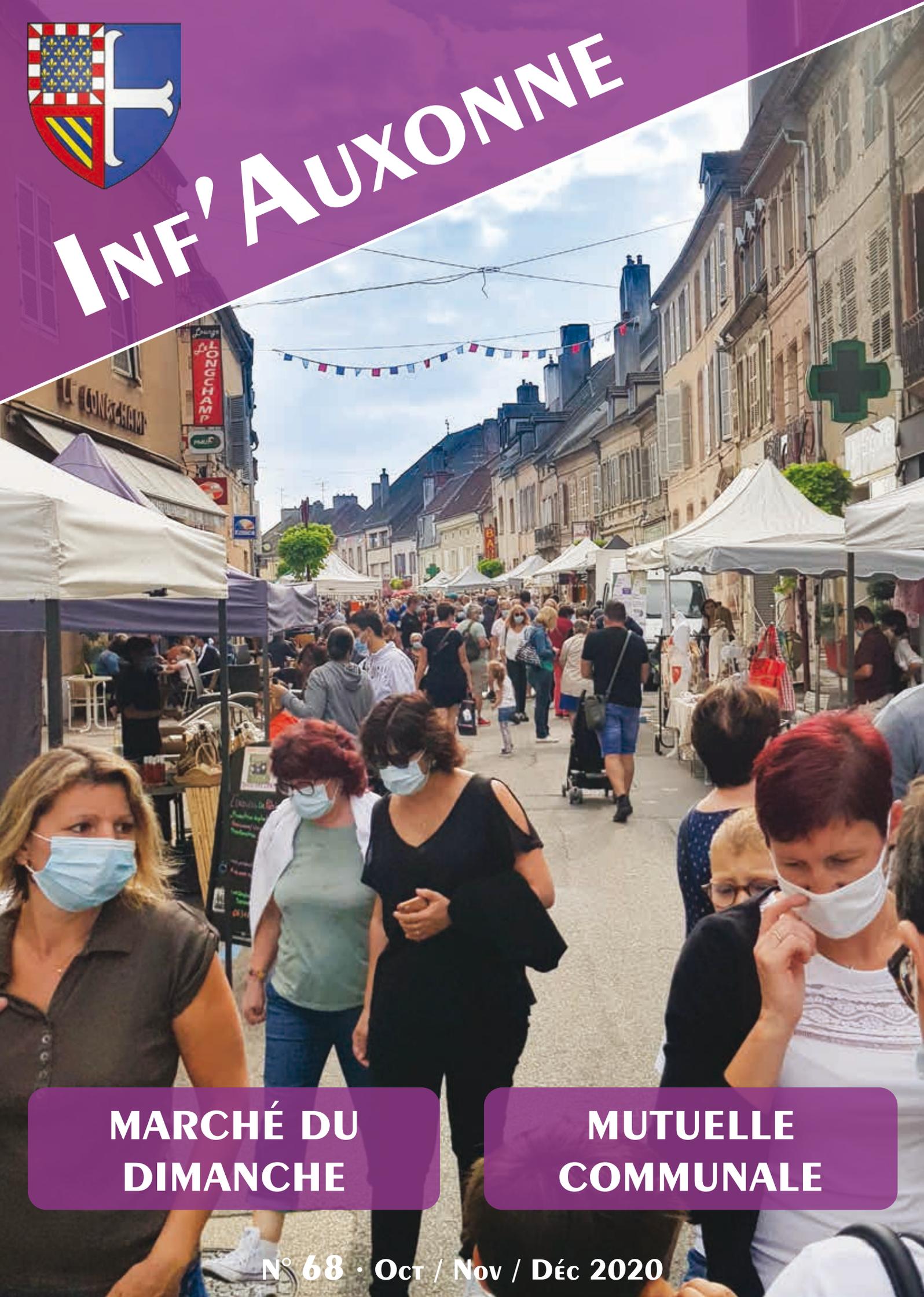




# INF' AUXONNE



**MARCHÉ DU  
DIMANCHE**

**MUTUELLE  
COMMUNALE**



## COVID-19 - Mesures sanitaires

Jusqu'à nouvel ordre, dans tout le département :

- port du masque obligatoire (11 ans et plus) sur les foires, marchés, brocantes, vide-greniers, fêtes foraines
- dans un rayon de 100 m. de tous les établissements d'enseignement entre 8h et 18h
- station debout interdite dans les bars et restaurants.

La réglementation sanitaire étant en constante évolution, nous vous invitons à vous rendre sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr) pour connaître les dernières décisions et leur application locale, le cas échéant.

Dans ce contexte, **la Foire d'Automne prévue le 26 octobre est annulée.**

Directeur de la publication : Jacques-François COIQUIL

Réalisation : Service Communication

Ville d'Auxonne - Place d'Armes - 21130 AUXONNE

03 80 60 44 60 - [mairie@mairie-auxonne.fr](mailto:mairie@mairie-auxonne.fr)  
[www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr)

Page Facebook : Ville d'Auxonne

Crédits photos sauf mention : Ville d'Auxonne

Impression : Imprimerie Estimprim

Chères Auxonnaises,  
chers Auxonnais,

Les mesures pour faire face à la situation sanitaire de notre pays modifient considérablement nos habitudes et cela depuis plusieurs mois maintenant. Ces efforts, tant individuels que collectifs, sont nécessaires et obligatoires afin de maîtriser l'évolution de la Covid 19.

Globalement, à l'échelle de notre commune, chacun s'y conforme. Je suis conscient des efforts que cela demande et vous en remercie. L'ensemble des citoyens est invité à poursuivre ces gestes barrières dans les semaines à venir. En effet, c'est bien grâce à l'application collective de ces mesures que nous pourrions protéger les plus fragiles d'entre nous et permettre ainsi la continuité de nos activités sociales, économiques garantes de notre bien-vivre ensemble.

Depuis le mois de juillet, vos élus ainsi que l'ensemble des services municipaux œuvrent pour vous apporter un cadre de vie rénové et attractif. L'attractivité d'Auxonne, point central du programme pour lequel vous nous avez fait largement confiance, est le fil conducteur de nos actions. Toutes les décisions que nous prenons sont des clés pour nous permettre ce dynamisme, cette rénovation attendue. Notre projet de territoire, ambitieux, pour se déployer pleinement tout en restant financièrement maîtrisé, nécessite une organisation et des compétences renforcées au sein de nos services. Là encore, nous faisons le nécessaire pour mettre en action les conditions de réussite.

Nos idées prennent vie et nos promesses se réalisent ; en quelques mois à peine, vous pouvez déjà le constater. Pour vous y associer pleinement, vous serez sollicités dans le cadre de la mise en place des conseils de quartiers et d'un conseil citoyen. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Nous travaillons pour vous et avec vous, soucieux de répondre à vos espérances et attentes.

Ensemble pour notre ville d'Auxonne, vous pouvez compter sur nous, je sais pouvoir compter sur vous.

Jacques-François COIQUIL  
Maire d'Auxonne  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté  
de Communes Auxonne-Pontailier Val de Saône

# VIE DE LA COMMUNE

## La nouvelle équipe

### Le Maire et les Adjointes



Maire

Jacques-François COIQUIL



1<sup>er</sup> adjoint

Karim ZOUINE

Chargé de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance - coordinateur du projet municipal - animations sportives, sport et handicap - infrastructures sportives



2<sup>e</sup> adjointe

Maud BARCELO

Chargée de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du développement durable, de l'attractivité, du commerce et de l'artisanat, du cadre de vie



3<sup>e</sup> adjoint

Laurent PICHOT

Chargé du budget et des finances



4<sup>e</sup> adjointe

Margot MARTINIEN

Chargée des affaires culturelles, de l'animation, des festivals et des jumelages



5<sup>e</sup> adjoint

Claude FLORENTIN

Chargé de la voirie et des infrastructures, de la circulation et du stationnement, de la propreté urbaine et de l'éclairage public



6<sup>e</sup> adjointe

Anne BUSI-BARTHELET

Chargée des affaires scolaires et du conseil municipal des jeunes



7<sup>e</sup> adjoint

Charles MARTIN

Chargé des espaces naturels et agricoles, de la biodiversité, de la forêt, de la chasse et de la pêche



8<sup>e</sup> adjointe

Joanna OLIVEIRA

Chargée des solidarités et de la santé : politique sociale, solidarités, logement, famille, personnes âgées, handicap et santé publique

### Les conseillers municipaux

Liste « Une dynamique pour Auxonne » :

- **Carole PAILLARD**  
déléguée aux ressources humaines
- **Anthony DUFOUR**
- **Valérie MIAU**
- **André CUZZOLIN**  
délégué aux associations culturelles et sportives
- **Karine ROYER**
- **Benoît VALLEE**  
délégué aux équipements et aux travaux urbains
- **Carole PACOT**
- **Laurent LUCAS-BONNARD**
- **Paula BENTO DA SILVA**
- **Christophe DE BOIS**
- **Odile GRUTZNER**
- **Christophe GUICHARD**
- **Patricia POCHARD**
- **Sylvain BAUDRY**
- **Marie-Chantal CARRON**

Liste « Auxonne ville d'avenir » :

- **Fabrice VAUCHEY**
- **Dominique ARBELTIER**
- **Benoît COPPA**
- **Nathalie ROUSSEL**
- **Philippe BOISSIERE**

# VIE DE LA COMMUNE

## Projets à venir

### Base de loisirs : appel à projets

L'équipe municipale hérite d'une base de loisirs qui n'est plus utilisée en tant que telle depuis 2017, et qui n'a ni destination, ni destinataire.

**630 m<sup>2</sup>** sur deux niveaux, un bâtiment annexe de 130 m<sup>2</sup> (photo ci-contre) et un préfabriqué de 38 m<sup>2</sup> à l'arrière du bâtiment attendent donc une bonne idée !

Fidèles à nos engagements de campagne, le projet se veut participatif.

Une maison des associations sportives ?

Une MJC ? ...

**Nous sommes à votre écoute, faites-nous part de vos idées.**

Envoyez-les à l'adresse :

[conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr](mailto:conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr)



### Bientôt un city stade !



Un terrain multisports devient indispensable. Cet équipement est un atout pour les habitants. Nous répondons à une attente des jeunes qui souhaitent se retrouver dans un lieu convivial consacré aux défis sportifs, à la fois **ludique, esthétique et robuste**, permettant la pratique en toute **sécurité**.

L'aménagement de ce terrain représente un coût en termes d'investissement, **la plupart des projets identiques sont subventionnés à hauteur de 70 % au moins.**

# CADRE DE VIE

## Travaux de voirie

Chaque année, la collectivité investit une partie de son budget dans l'entretien et l'amélioration de la voirie communale. En 2020, les travaux ont démarré le 31 août et s'achèveront le 23 octobre.

Localisation	Nature des travaux	Prix total TTC
Hameau de la Cour <i>Rue de la croix Ferrat</i>	Réfection de la chaussée	38 679,18 €
Rue Mignotte <i>Abords de l'EHPAD</i>	Réfection des aires de circulation et de stationnement, mise en accessibilité PMR	44 694,67 €
Route de Moissey	Mise en sécurité du carrefour avec la rue des Glacis, création d'îlots, de trottoirs et d'espaces verts	22 616,95 €
Route de Moissey <i>Entre la rue des Glacis et la rue des Grands Prés</i>	Aménagement de trottoirs	98 216,21 €
Impasse la Croix des Sarrasins	Rénovation de la canalisation d'eau potable (par la communauté de communes) et réfection de la chaussée	17 298,54 €
Chemin de la Rente de l'Hôpital	Renforcement ponctuel de la chaussée	11 338,78 €
Route de Chevigny <i>Entre le pont du Vannois et la rue de la petite Plaine</i>	Création d'un cheminement piéton et aménagement de trottoirs	76 394,95 €
	<b>Total travaux TTC</b>	<b>309 239,28 €</b>

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Départemental de la Côte-d'Or d'un montant de 30 000 € au titre de l'appel à projets « voirie », ainsi que d'une subvention au titre des amendes de police dont le montant est à ce jour non défini.



# CADRE DE VIE

## Bibliothèque

### Réouverture partielle, biblio-drive et boîte de retour

La bibliothèque provisoire (8 rue de la Colombière) a rouvert ses portes fin juillet, avec des horaires aménagés : **mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h.**

Les consignes suivantes doivent être respectées :

- venez seul·e, dans la mesure du possible
- les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte
- masque obligatoire à partir de 11 ans
- désinfectez vos mains à l'entrée
- respectez une distanciation physique d'1 mètre entre chaque usager et avec vos bibliothécaires
- visite dynamique limitée à 30 minutes, aucune lecture sur place



#### Le « biblio-drive »

Nouveau service mis en place depuis le déconfinement : vous pouvez commander vos documents et passer les récupérer sans entrer dans la bibliothèque. Les réservations et choix du créneau de retrait peuvent être réalisés sur [www.mediatheque-auxonne.fr](http://www.mediatheque-auxonne.fr), par téléphone au 03.80.37.42.52 ou par mail ([bm.auxonne@orange.fr](mailto:bm.auxonne@orange.fr)).

#### La boîte de retour

Retournez vos emprunts en toute sécurité, en les déposant dans la boîte installée sur le parking de la bibliothèque provisoire, du mardi au vendredi, de 9h à 18h, et le samedi, de 14h à 17h30. Chaque document rendu fait l'objet d'une quarantaine.

## Urbanisme

### Un service à votre disposition

Vous avez des projets de rénovation extérieure ? Vous vous posez des questions sur l'architecture de votre ville ? Le service « urbanisme » est ouvert à tous ! Nous sommes à votre disposition pour vous présenter Auxonne et les règles qui régissent son patrimoine (secteur protégé, plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine, site patrimonial remarquable...).

**N'hésitez pas à nous contacter au 03 80 60 44 70.**



### Boîte à idées virtuelle : participez à l'évolution de la ville !



D'un point de vue architectural et patrimonial, qu'aimeriez-vous pour Auxonne ? Que souhaiteriez-vous mettre en valeur ? Comment la voyez-vous d'ici 30 ans ? Nous sommes en cours de réflexion pour faire évoluer les règles et adapter la réglementation. **C'est le moment de vous manifester, de poser vos questions, de partager vos envies, remarques et idées !** Nous travaillons sur une sectorisation par typologie d'habitat, qui aura des impacts sur les travaux de rénovation. C'est le moment de nous parler de vos projets ! Si vous êtes en possession de vieilles images ou photos d'Auxonne que vous avez envie de partager, c'est aussi le bon moment !

Vos impressions et votre ressenti sont également précieux !

Nous vous invitons à privilégier l'adresse [mairie@mairie-auxonne.fr](mailto:mairie@mairie-auxonne.fr) pour déposer vos contributions.

# CADRE DE VIE



## Déménagement

### Votre autorisation de stationnement en quelques clics

Lors d'un déménagement, si votre véhicule doit stationner en double file, si sa position empêche les piétons de circuler sur le trottoir ou s'il empiète sur la chaussée, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation de stationnement auprès de la mairie. Cette formalité peut être effectuée très rapidement, grâce à un téléformulaire disponible sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr). **Pensez-y et anticipez votre demande (15 jours minimum).**

## Nouveau service

### Achetez vos billets de train au bureau de tabac

Le **Tabac Presse Auxonnais** vous permet d'acheter vos billets SNCF TER Bourgogne-Franche-Comté : tarif normal, -12 ans, -26 ans, carte +26 ans, TER solidaire, recherche d'emploi, avantage Sénior, billet carte Avantage Famille, Jeune, Sénior, Week-end, TGV Max, tarif famille nombreuse, militaire, pass Liberté.

Pour les autres billets, abonnements, cartes et après-vente, RDV sur [ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte](http://ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte)

## Affouages

### Toutes les dates pour 2020/2021

Les inscriptions se font en mairie **jusqu'au 23 octobre**.

Téléchargez le dossier sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr), ou venez le récupérer en mairie aux horaires d'ouverture.

Votre dossier devra être accompagné :

- **d'un acompte de 30€** (celui-ci n'est plus remboursé en cas de non-réalisation de l'affouage, sauf cas de force majeure)
- **d'un justificatif de domicile**
- **d'une attestation de responsabilité civile**

Le prix reste inchangé à **5€ le stère**.

Une permanence pour les personnes ayant des questions est prévue le **16 octobre de 9h30 à 12h00** en présence du garde ONF. Le tirage au sort aura lieu le **21 novembre** en salle l'Aiglon, et le cubage est prévu le **17 avril 2021**.



# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Marché du dimanche

### Pour eux, pour vous, mangez local !

Depuis le mois d'août, artisans, producteurs et créateurs locaux sont invités à venir exposer sur le nouveau marché d'Auxonne, **chaque troisième dimanche du mois.**

Les premières éditions ont confirmé la pertinence de cet événement pour proposer des produits frais et locaux aux Auxonnais-es et aux autres habitants du Val de Saône.

Nous remercions la trentaine d'exposants qui ont répondu présents, les commerçants qui ont joué le jeu en ouvrant leurs portes, et vous tous qui êtes déjà venus à leur rencontre. Nous étudions la possibilité d'organiser, à terme, ce marché local du dimanche deux fois par mois.

### Les prochains marchés du dimanche :

**15 novembre et 20 décembre, de 9h à 14h dans la Grande Rue.**



# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Retour sur...

### La rentrée des associations

**D**imanche 20 septembre, nous avons profité du marché pour proposer aux associations sportives et culturelles de faire leur rentrée. Merci aux 35 associations présentes, et à celles qui n'ont pas pu s'organiser pour participer, mais qui se sont montrées très intéressées pour de prochains événements. La forte mobilisation des associations et la belle participation des Auxonnais·es nous amènent à réfléchir à la tenue d'un **forum des associations à l'été prochain**.



### Les Journées Européennes du Patrimoine

**S**amedi 19 et dimanche 20 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine ont été sources d'inspiration à Auxonne. Concert-lecture, conférence sur les Cazernes, exposition sur les épices, massages sonores, visites de la Chambre de Bonaparte et du circuit du Château... Il y en avait pour tous les goûts !

Nous remercions les partenaires qui nous ont accompagnés dans l'organisation de ces événements : Ministère de la Culture, Conseil Départemental, 511<sup>e</sup> Régiment du Train, association Arteggio, compagnie SF et les bibliothèques de Soirans et de Villers-les-Pots.

**370** personnes ont profité de ces différentes animations, une fréquentation très satisfaisante au vu du contexte sanitaire actuel.



### Cet été, la peinture et la photo ont attiré de nombreux visiteurs

**E**n juillet et en août, deux peintres d'Auxonne, **François Cuny et Jean-Yves Lonclé**, rejoints par des photographes, ont organisé une exposition de peinture dans le bâtiment des anciens abattoirs. Les peintres locaux et de la région, ainsi que les membres des clubs photos d'Auxonne nous ont fait découvrir leur passion et leurs talents d'artistes. Ces expositions ont accueilli **1335 personnes**, admiratives devant la qualité des œuvres présentées.

Les 25 et 26 juillet, une **boutique éphémère a ouvert rue Thiers**, et un groupe de photographes amateurs y a organisé une exposition qui a reçu de nombreux visiteurs également.



# ASSOCIATIONS ET ANIMATIONS

## Cinéma l'Empire

### Un équipement digne des complexes voisins

Les travaux d'étanchéité du toit et de rénovation de la façade du cinéma l'Empire sont terminés.

Venez découvrir le nouvel écrin de votre cinéma municipal, et retrouvez son grand écran panoramique, un son Dolby digital quadriphonique, des films en 3D, des fauteuils confortables, des boissons et friandises... et des tarifs attractifs (7 € en tarif plein, 5,50 € en tarif réduit, et une carte d'abonnement avec encore plus d'avantages). A très vite !



## UFC-Que Choisir ?

### Ouverture d'une permanence à Auxonne

Cette association enquête sur les pratiques des sociétés et vient en aide aux consommateurs. Elle sera ouverte à tous, et entre dans la stratégie de couvrir le plus possible la métropole dijonnaise. Après les permanences de Beaune, Montbard et Semur-en-Auxois, celle d'Auxonne se tiendra les **2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois en salle n°1 du bâtiment des Halles, de 9h à 12h, sans rendez-vous.**

## Don du sang

### Besoins urgents

Face à une situation « extrêmement difficile », l'Établissement Français du Sang lance un appel urgent au don.

La rentrée n'a pas permis de refaire le stock de produits sanguins impactés par la période estivale, la canicule et la crise sanitaire. Pour continuer à soigner les patients, **l'EFS a besoin de vous !**

Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.

**10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades. Chaque don compte !**

Prenez 1 heure pour sauver 3 vies en participant aux collectes organisées à la **salle événementielle l'Empire :**

- **mercredi 28 octobre de 15 heures à 19 heures**
- **mercredi 23 décembre de 15 heures à 19 heures**

Retrouvez également l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Auxonne sur Facebook.



### Entraînements apprenants pour le Rugby Club Auxonnais

**A**u mois d'août, le Rugby Club Auxonnais a organisé pour ses joueurs collégiens des entraînements « apprenants ». Chaque séance a été précédée d'une heure d'étude et de travail scolaire encadrée par des licenciés étudiants ou enseignants.

Vincent Bouvard, président du club, nous explique la démarche : « Pour nous, le rugby est plus qu'un sport ; c'est un vecteur de santé et de bien-être, bien sûr, mais aussi de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités. »

Cette opération va permettre aux jeunes joueurs de commencer leur année scolaire dans de meilleures conditions en atténuant les effets du confinement du printemps dernier et en les aidant à repartir avec des bases plus solides. Selon l'évolution de l'épidémie, cette opération pourra être renouvelée pendant les différentes vacances scolaires de l'année.



### Un nouveau club de boxe

**D**epuis juillet, le Wolfpack Boxing Club Auxonne a ouvert ses portes, rue Basse.

Au programme : **fitness boxing, cardio boxing, boxing training et boxe éducative** pour les 8-15 ans.

L'adhésion au club est de 80 € à l'année, 60 € pour les 8-15 ans.



Le bureau de l'association est composé de :

- Vincent Krempp (président)
- Patrick Joly (vice-président)
- Jérémy Vautrin (trésorier)
- Vincent Bouvard (secrétaire)

Pour tout renseignement, contactez Vincent Bouvard : [bouvardvincent82@gmail.com](mailto:bouvardvincent82@gmail.com) ou 06.95.44.37.84).



## Dans les écoles

### Rentrée scolaire

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, le Maire, le 1<sup>er</sup> Adjoint et l'Adjointe aux affaires scolaires ont accueilli les élèves de l'école Jean Jaurès, où M<sup>me</sup> Nogueira faisait sa rentrée en tant que nouvelle directrice.

L'inspectrice de circonscription était également présente.

**670** élèves de primaire ont fait leur rentrée dans les **6 écoles** gérées par la commune (maternelles + élémentaires).

Les collèges et lycées sont respectivement du ressort du Département et de la Région.



### L'école Jean Jaurès remise en état

Malgré l'important vandalisme dont elle a été victime en juin dernier, l'école Jean Jaurès a pu rouvrir ses portes dès la semaine suivante, et accueillir l'ensemble de ses élèves dans des locaux propres et sécurisés.

Nous nous joignons aux remerciements adressés par l'ancienne équipe municipale - cet événement s'étant produit au moment du second tour des élections - **à la gendarmerie d'Auxonne, pour son efficacité et sa perspicacité dans cette affaire.**

**Nous remercions également le personnel de l'école,** qui a su s'adapter pour préparer la réouverture, tout en assurant l'accueil des élèves prioritaires en salle du Vannois.

**Merci aux familles pour leur compréhension et leurs messages de soutien.**

Et enfin, **merci à tous les agents qui ont œuvré pour permettre la remise en état de l'école dans des délais très courts.**

Les réparations de ce vandalisme ont coûté environ **20 000 €** (nettoyage, remplacement de vitres, de matériel informatique...).



# MUTUELLE COMMUNALE

## Augmentez votre pouvoir d'achat

Une mutuelle communale sera proposée à Auxonne **dès janvier 2021**.  
Une seule condition pour en bénéficier : **résider à Auxonne**.

### Qu'est-ce qu'une mutuelle communale ?

En France, **plus de 2 600 communes** proposent une mutuelle communale, non obligatoire, à leurs habitants.

Ces communes négocient en groupe des **conditions tarifaires très compétitives** auprès d'un assureur. Les communes servent uniquement d'intermédiaires, **elles ne supportent aucun coût**.



### Quels prix et quelles garanties ?

Les tarifs négociés dépendront du nombre de bénéficiaires. Les communes qui ont mis en place de tels dispositifs proposent des cotisations **jusqu'à 60 % moins chères que les mutuelles classiques, à prestations équivalentes**. Rejoindre la mutuelle communale, c'est donc **la certitude de faire des économies, tout en conservant vos garanties et en augmentant votre pouvoir d'achat**.

Afin de démarcher les assureurs, **nous avons besoin d'estimer le nombre de personnes et de foyers pouvant être intéressés par la mutuelle communale**. Pour vous faire connaître, remplissez et retournez le bulletin ci-dessous, également disponible sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr) ou en mairie. **Cela ne vous engage à rien**.

### Pour qui ?

La **seule condition** pour bénéficier de la mutuelle est de **résider à Auxonne, quels que soient votre situation, votre activité ou votre âge**.

Ce projet s'inscrit dans une **dynamique sociale et solidaire pour aider à un meilleur accès à la santé pour tous**.

Étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, personnes retraitées, travailleurs indépendants, artisans, autoentrepreneurs, salariés non soumis à une assurance obligatoire... **vous avez sans doute un intérêt financier à y trouver !**

## MUTUELLE COMMUNALE POUR TOUS

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Je souhaite être contacté(e) par :  Courrier  Mail  SMS  Téléphone

Situation professionnelle :

Information facultative :

Date :

Signature :



En remplissant cette fiche, j'accepte d'être contacté(e) en vue d'obtenir des renseignements concernant le projet de la mutuelle communale de la mairie d'Auxonne.

Bulletin à retourner à la mairie par courrier postal ou à l'adresse [mutuelle.communale@mairie-auxonne.fr](mailto:mutuelle.communale@mairie-auxonne.fr)

# TRIBUNES LIBRES

## Une Dynamique pour Auxonne



**A** l'issue d'une campagne électorale atypique, vous nous avez désignés pour porter les responsabilités de la municipalité et nous vous en remercions. La participation, à Auxonne, a été supérieure de 6,81 points à la moyenne départementale, signe du dynamisme démocratique de notre commune.

Notre prise de fonction a été tout aussi atypique que la campagne électorale, car bordée par des règles et des protocoles sanitaires qui ont particulièrement ralenti les différents services de l'État. La reprise des dossiers en cours a nécessité des traitements de toute urgence, pour défendre les intérêts de notre commune, notamment le dossier de subventions de la médiathèque qu'il a fallu finaliser en quelques semaines.

Cet été, face à l'épidémie et pour appliquer les préconisations de l'ARS, nous avons été amenés à annuler plusieurs manifestations importantes. Malgré la complexité sanitaire, nous avons appuyé la tenue, en toute sécurité, d'une exposition aux anciens abattoirs et mis en place un marché dominical. Ces manifestations ont rencontré de réels succès. Nous avons accompagné les personnes les plus vulnérables lors du plan canicule et préparé une rentrée des classes bien complexe. Complètement mobilisés, nous apportons des réponses pragmatiques et préventives face à cette crise inédite.

Vous nous avez élus pour un programme ambitieux et réaliste ; nous le déployons.

Nous restons à l'écoute de toutes les intentions constructives, d'elle seules car notre unique intérêt est celui des Auxonnaises et Auxonnais.

Karim ZOUINE, Maud BARCELO, Laurent PICHOT, Margot MARTINIEN, Claude FLORENTIN, Anne BUSI-BARTHELET, Charles MARTIN, Joanna OLIVEIRA, Carole PAILLARD, Anthony DUFOUR, Valérie MIAU, André CUZZOLIN, Karine ROYER, Benoît VALLEE, Carole PACOT, Laurent LUCAS-BONNARD, Paula BENTO DA SILVA, Christophe DE BOIS, Odile GRUTZNER, Christophe GUICHARD, Patricia POCHARD, Sylvain BAUDRY, Marie-Chantal CARRON

# TRIBUNES LIBRES

## Groupe Auxonne Ville d'Avenir



**D**éfinition de « critique constructive » : Qui est apte à faire progresser une situation, qui manifeste une efficacité pratique.

Nos demandes de précisions sur 2 créations de postes - attaché territorial et chef de cabinet -, leur pertinence pour une ville de notre taille et surtout l'impact financier sur le budget n'ont pas plu.

Pour le 1<sup>er</sup> poste créé, nous avons contesté, dans un esprit constructif, la légalité de la décision en détaillant des éléments techniques que le maire a refusé d'entendre. Quel que soit notre avis sur le bien-fondé de ce poste, M. le maire doit respecter les règles légales.

Notre opposition était fondée puisque la Préfecture a demandé le retrait de la délibération illégale.

M. le maire affirme être transparent. Comment expliquer qu'il n'a jamais informé son conseil municipal que le Préfet lui a également « retoqué » 2 arrêtés, entraînant la modification de délégations des conseillers concernés ?

Nous continuerons à être constructifs tout en demandant qu'une vraie transparence s'installe...

Le 14.09.2020

Fabrice VAUCHEY, Dominique ARBELTIER, Benoît COPPA, Nathalie ROUSSEL, Philippe BOISSIERE

# ZOOM SUR...

## Le Conseil Citoyen

### Première étape : participez au conseil de votre quartier



La volonté de la municipalité de **mettre à l'honneur la démocratie participative** prend tout son sens avec la mise en place du Conseil Citoyen.

La première mission du Conseil Citoyen est de **permettre l'émergence et la valorisation de l'expression libre des habitants**, en leur créant un espace de **propositions** et **d'initiatives** à partir de leurs **besoins**. Il conduit à envisager les habitants et les acteurs du quartier comme des **partenaires** à part entière.

Le Conseil Citoyen vous permettra, à vous, Auxonnais·es, d'élaborer et de conduire des projets s'inscrivant dans la politique globale, pour votre quartier, votre ville. **Le Conseil Citoyen, c'est votre Assemblée !**

Afin de **garantir la représentation de l'ensemble de la population auxonnaise**, il sera mis en place, dans un premier temps, **des conseils de quartier, qui désigneront un représentant pour siéger au Conseil Citoyen**.

**Vous souhaitez devenir un citoyen actif de notre commune, faire émerger vos projets ?**

Le découpage des quartiers et les dates des conseils seront prochainement mis en ligne sur [www.auxonne.fr](http://www.auxonne.fr) et sur la page Facebook @Ville d'Auxonne.

Pour plus d'informations, contactez-nous par courrier électronique à l'adresse [conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr](mailto:conseil.citoyen@mairie-auxonne.fr).

## La revitalisation du centre-ville

### Besoin d'aide pour financer vos travaux ?

Vous êtes **propriétaire occupant ou bailleur dans le centre-ville** ?  
Vous souhaitez **rénover** votre immeuble, votre logement ?

**La commune peut vous aider à financer vos travaux !**

Le cabinet Urbam Conseil (03 29 64 05 90 - [cotedor@urbam.fr](mailto:cotedor@urbam.fr)) et le chargé de revitalisation du centre-bourg (Nelson BONFILS - 03 80 60 44 65) se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

Exemples :

Monsieur et Madame T. sont **propriétaires bailleurs** d'un logement ancien très dégradé.

**Travaux projetés** : remplacement des menuiseries extérieures, réfection de l'installation électrique, isolation des combles, ventilation mécanique, remplacement de la chaudière gaz, isolation des murs, réfection de la toiture.

**Coût total des travaux : 60 000 € HT / Loyer conventionné prévisionnel : 535 €/mois**

**Total des aides estimées : 33 000 €**

Monsieur B. est propriétaire d'un logement qu'il occupe. Son revenu fiscal de référence est de 12 000 € (hors allocation).

**Travaux projetés** : réfection et adaptation complète d'une salle de bain.

**Coût total des travaux pris en charge : 9 000 € HT**

**Aide mobilisable estimée : 5 850 €,**

**soit 65 % du coût des travaux HT**



### Comment ça marche ?

- Je prends contact avec Urbam Conseil
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite
- Je suis accompagné·e dans les étapes de montage de mon dossier de financement
- Je suis accompagné·e dans la réalisation des travaux et pour obtenir des subventions